



Plan de sécurité ATLAS

Atlas met en œuvre sur ses courses les règles techniques et de sécurité édictées par la FFCO.

En particulier:

- un repérage des lieux et des itinéraires prévisibles a été effectué, incluant l'identification et la matérialisation sur le terrain des éventuelles zones interdites, des zones dangereuses, et des itinéraires obligatoires.
- obligation des concurrents chronométrés à être soit licencié FFCO soit de présenter un certificat médical conforme aux exigences FFCO,
- information des concurrents sur les zones dangereuses, les règles de circulation et les points d'eau,
- les organisateurs se tiennent informés des conditions météorologiques (alerte et vigilance),
- présence de signaleurs pour les traversées de route (le cas échéant),
- pour les courses de moins de 250 participants, présence de 2 PSC1 ou SST et d'un nécessaire médical à l'accueil de la compétition,
- Un téléphone est disponible pour appel au SAMU et les pompiers à l'accueil.

-